

Droit privé / Thèse : La formation historique des organes d'enquêtes criminelles. Influence du droit français.



M. Malick Olughegoun FALOLA

Date(s)

le 29 mars 2013

à 10 h 00

Lieu(x)

<Libellé inconnu>

M. Malick Olughegoun FALOLA

Présente ses travaux en soutenance
en vue de l'obtention du doctorat de sciences juridiques

**" LA LÉGITIMITÉ DE LA GARANTIE AUTONOME SOUSCRITE PAR UNE PERSONNE PHYSIQUE.
ESSAI DE DROIT COMPARÉ : FRANCE - OHADA."**

Equipe de recherche : [CEDCACE](#)

Directeur de recherche :

M. Arnaud REYGROBELLET, Professeur à l'Université Paris Nanterre,

M. Dorothé Cossi SOSSA, Professeur à l'Université d'Abomey-Calavin (Benin)

Membres du jury :

Mme Catherine MALECKI, Maître de conférences-HDR à l'Université Paris Sud,

M. Akuété SANTOS, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lomé

ADMISSION AU GRADE DE DOCTEUR

MENTION TRES HONORABLE

Mis à jour le 31 janvier 2014

► **Organisation administrative**

de l'ED :

[e CHAMPEIL-DESPLATS](#)

[HARD](#)

able administrative :
[Gabrielle THIAN](#)

F - Bureau 511
58.84

▶ Horaires d'ouverture au public

00 & 14.00 - 17.00

URE
toute la journée
après-midi

[scientifique de l'EDDSP](#)

▶ Plan du site

[Cliquez ici pour consulter le plan du site de l'Ecole Doctorale DSP](#)

terre.fr/droit-prive-these-la-formation-historique-des-organes-d-enquetes-criminelles-influenc